

SYNDICAT MIXTE D'ACTION POUR L'AMENAGEMENT DU PAYS MELLOIS
PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 17 octobre 2013

Délégués : en exercice : 94
présents : 37
suffrages exprimés :

L'an deux mil treize, le 17 octobre à 18h, les Membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Mellois se sont réunis sous la présidence de Monsieur Dorick BARILLOT, Président.

Présents :

Conseillers Généraux : SILLON Jean-Claude, MAZIN Jean-Claude, BARILLOT Dorick.

Communauté de Communes Val de Boutonne : BERNARD René, MALLAY Thierry, MARTIN François, GABORIT Philippe, GILLIER Bernard.

Communauté Cantonale de Celles-sur-Belle : PROUST Francis, DANIAULT Alain, LACROIX Xavier, FRAPPE Jean-Michel, GRUCELSKI Jean-Claude, PARANT Dominique, LENNE Pierre.

Communauté Communes Cœur du Poitou : REDIEN Claude, LUCQUIAUD Maguy, ROYER Yvan-Pierre, SAINTIER Marie-Emmanuelle, QUINTARD Jacques, LARGEAUD Jean-Claude, DONNEFORT-GENDREAU Simone, VAIE Jean-Marie, POUPARD Michel, CLISSON Jean-Louis, AJER Jacqueline, EPRINCHARD Michel.

Communauté de Communes du Lezayen : GUILMENT Bernard.

Communauté de Communes de Melle : GRELIER Claudette, KERDRAON Joseph, LEMAIRE Françoise, BOUCHET Jacqueline, BELLO Marie-Hélène, PAILLAUD Gilbert, LABROUSSE Christophe, DEVINEAU Bertrand, TRICHET Jacques.

Assistaient également : DELAGE Alain, CACLIN Philippe, PISTRE Etienne, TACHERON Marie-Adèle.

Excusés : JOUANNET Paul, BOUTIN Jacqueline, LAMBERT Jean-Marc, MOTARD Agnès, BERNARDIN Jocelyne, ARNAUD Ginette, LONGEAU Daniel, TREGUIER Lucien, ANDRAULT Gérard, VEQUE Marie-Claire, MOSS Karen, SICHAULT Jean-Claude, BARRE Gérard, JOUBERT Joseph, DANCRE Maryvonne, PICHON Gilles, DEBIEN Yves, PELTIER Jérôme, FOUQUET Chantal.

La séance est ouverte à 18h15.

Marie-Emmanuelle Saintier est nommée secrétaire de séance.

Le quorum n'est pas atteint.

Les procès verbaux des comités syndicaux des 11 juillet et 19 septembre 2013 seront donc soumis à l'approbation du prochain comité syndical.

Prospective - Suite des travaux du comité syndical du 19 septembre 2013 : quelles missions du Pays à partir de 2014 ?

Les délégués présents au comité syndical du 19 septembre ont échangé sur les 6 axes de développement définis en début de mandat, en s'interrogeant sur les atouts et les faiblesses, les opportunités et les menaces, et en proposant des perspectives. Une synthèse de ces échanges a été produite et restituée par les élus référents en fin de réunion.

Cette synthèse sert aujourd'hui d'appui pour poursuivre la réflexion et proposer le cadre des missions qui seront confiées au Pays à partir de 2014.

Elle est présentée en annexe du présent compte-rendu.

Quelques remarques sont formulées :

- Parmi les pistes de financement proposées, les aides prévisionnelles du Conseil Régional et du Conseil Général sont incertaines. Le CRDD 2014 -2016 n'est pas encore défini. Les appels à projets du Conseil Général ne sont pas connus, ce qui n'apporte aucune indication sur le financement de projets ni sur le possible soutien à l'ingénierie via les projets (valorisation du temps passé).

- Le besoin de mieux communiquer revient dans tous les axes, pour apporter de la lisibilité sur la politique du territoire.

- TIC – Technologies de l'Information et de la Communication : Des difficultés se présentent depuis le départ de Jérôme Vergnault fin août dernier : le suivi du SDAN – Schéma Départemental d'Aménagement Numérique, la fin de la mutualisation Pays pour la dématérialisation des actes, les prestations techniques (plus onéreuses externalisées que réalisées en interne), de maintenance du parc informatique, infogérance des serveurs de messagerie et d'internet, ... , pour un service par ailleurs moins réactif.

La question se pose d'un recrutement sur cette mission, qui n'interviendrait cependant qu'après les élections, et à partir des financements mobilisables sur l'ingénierie.

Ressources humaines - Une réorganisation des missions de l'équipe est-elle nécessaire au regard de ces missions envisagées pour le Pays ? Quelle suite est donnée aux contrats qui prennent fin le 31 décembre prochain, 4 agents étant concernés ?

A partir des missions que les élus souhaitent confier au Pays à partir de 2014 (cf point précédent de l'ordre du jour), il est nécessaire de réinterroger les missions de l'équipe et de statuer en particulier sur la suite donnée aux 4 contrats qui prennent fin le 31 décembre prochain. Cela concerne les postes d'Aurore Cheminade, chargée de mission SCOT – contrats ; Nathalie Gaillard, animatrice du patrimoine ; Patrick Sudre, coordonnateur économique et responsable du pôle Développement économique et prospective ; Marie-Laure Viart, assistante de l'animatrice du patrimoine, coordinatrice du service éducatif.

Dorick Barillot rappelle que la Région va poursuivre son soutien à l'ingénierie contrairement au Conseil Général qui arrête ce soutien excepté peut-être par le biais d'appels à projets (ce qui reste à confirmer).

Il rappelle également que le 19 septembre à Lezay, aucun élu n'a remis en cause le Pays et les missions qu'il assure.

Isabelle Guérin rappelle le financement de ces 4 postes contractuels :

Agent	Coût de poste	Financement région		Financement CG 79		Montant total Région + CG	Autres financements	Pays Mellois	
		Montant	Type de financement	CG 79 Proxima	CG 79 Label PAH				
Cheminade Aurore	34 430 €	22 449 €	Ingénierie	3 317 €		34 430 €	0 €	0 €	0%
		8 664 €	BRDE						
Gaillard Nathalie	45 100 €	21 165 €	CRDD – Projet structurant	16 559 €	1 380 €	39 104 €	5 996 €	0 €	0%
Sudre Patrick	64 753 €	25 901 €	Coord. Éco			25 901 €	16 679 €	22 173 €	34%
Viart Marie-Laure	25 550 €	8 367 €		4 586 €	3 953 €	16 906 €	8 644 €	0 €	0%
Total	169 833 €	86 546 €		24 462 €	5 333 €	116 341 €	31 319 €	22 173 €	13%

Ce document apporte de la lisibilité sur les financements de 4 postes : 116 341 € du Conseil Général et de la Région. Le reste à charge du Pays en 2013 est de 13 %.

Joseph Joubert interroge la suite du financement des postes.

Dorick Barillot rappelle que la Région poursuivra son appui à l'ingénierie dans le cadre d'un contrat 2014 – 2016 pour soutenir l'emploi dans les territoires ruraux (cf délibération de la commission permanente du Conseil Régional du 13 septembre 2013 distribuée en séance).

En revanche, le Conseil Général confirme sa position de ne plus financer l'ingénierie en direct. Les postes pourraient être valorisés sur des opérations s'inscrivant dans les appels à projets du Conseil Général, mais les thèmes et les modalités d'intervention ne sont pas connus pour l'instant.

Dorick Barillot ajoute qu'il ne souhaite pas proposer de recrutement d'ici les élections.

Dorick Barillot présente la simulation faite pour une éventuelle participation des communautés de communes au désengagement du Conseil Général sur l'ingénierie pour 2014 (hypothèse haute soit 97 427 € annuels attribués par le Conseil Général via Proxima de 2008 à 2013) :

	Total bases 2012	Coefficient	Total
C.C. Val de Boutonne	10 292 247	13,84%	13 479
C.C. Celles-sur-Belle	17 342 689	23,31%	22 713
C.C. Cœur du Poitou	21 302 033	28,63%	27 898
C.C. du Lezéen	8 914 851	11,98%	11 675
C.C. de Melle	16 540 294	22,23%	21 662
TOTAL	74 392 114	100,00%	97 427

Concernant les postes d'Aurore Cheminade, Nathalie Gaillard, Patrick Sudre, et Marie-Laure Viart, le bureau du 11 octobre 2013 fait donc les propositions suivantes au comité syndical :

- **Patrick Sudre** : le comité syndical du 19 septembre 2013 a entériné l'intérêt de poursuivre l'action économique coordonnée à l'échelle du territoire.

Ce poste est financé à 40 % par la Région, 40 % par le Pays et 20 % par les communautés de communes.

La reconduction du contrat de Patrick Sudre est proposée mais est conditionnée aux possibilités de financement du Conseil Général.

Par ailleurs, au 5 novembre 2014, Patrick Sudre sera présent depuis 6 ans au Pays et son Contrat à Durée Déterminée se transformera en Contrat à Durée Indéterminée. Le contrat proposé à Patrick Sudre sera donc de 10 mois pour ne pas engager la structure dans un Contrat à Durée Indéterminée aujourd'hui. Si des perspectives de financement se présentent via le Conseil Général, une suite après le contrat de 10 mois pourrait être proposée sur la base d'un Contrat à Durée Indéterminée.

- **Nathalie Gaillard** : le comité syndical du 19 septembre 2013 a entériné l'intérêt de poursuivre l'action du Pays d'Art et d'Histoire.

Ce poste est financé à 100 % par la Région, le Conseil Général et la DRAC - Direction Régionale des Affaires Culturelles.

La reconduction du contrat de Nathalie Gaillard est proposée mais est conditionnée aux possibilités de financement du Conseil Général en particulier mais également de la DRAC (une baisse est supposée de 28 000 € en 2013 à environ 5 000 € pour 2014).

Par ailleurs, au 12 novembre 2014, Nathalie Gaillard sera présente depuis 6 ans au Pays et son Contrat à Durée Déterminée se transformera en Contrat à Durée Indéterminée. Le contrat proposé sera donc de 10 mois pour ne pas engager la structure dans un Contrat à Durée Indéterminée aujourd'hui. Si des perspectives de financement se présentent via le Conseil Général et la DRAC,

une suite après le contrat de 10 mois pourrait être proposée sur la base d'un Contrat à Durée Indéterminée.

- **Marie-Laure Viart** : le comité syndical du 19 septembre 2013 a entériné l'intérêt de poursuivre l'action du Pays d'Art et d'Histoire.

Ce poste est financé à 100 % par la Région, le Conseil Général et la DRAC.

La reconduction du contrat de Marie-Laure Viart est proposée mais est conditionnée aux possibilités de financement du Conseil Général en particulier mais également de la DRAC (une baisse est supposée, de 28 000 € en 2013 à environ 5 000 € pour 2014).

Marie-Laure Viart sera au Pays depuis 1 an et 10 mois au 31/12/13. La reconduction de son contrat n'amène pas à un passage en Contrat à Durée Indéterminée. Toutefois, le contrat proposé sera de 10 mois, pour rester en cohérence avec la durée du contrat proposé à Nathalie Gaillard, animatrice du patrimoine.

- **Aurore Cheminade** : le comité syndical du 19 septembre 2013 a entériné l'intérêt de poursuivre le SCOT.

Ce poste est financé à 100 % par la Région et celle-ci prévoit la reconduction des financements dans les mêmes conditions.

Isabelle Guérin rappelle que le financement à 100 % intervient pour le suivi du CRDD, des BRDE et des manifestations culturelles. Aurore Cheminade est aujourd'hui missionnée pour le suivi et l'élaboration du SCOT.

Aurore Cheminade sera au Pays depuis 2 ans et 2 mois au 31/12/13. La reconduction de son contrat n'amène pas à un passage en Contrat à Durée Indéterminée.

Le bureau propose la reconduction du contrat d'Aurore Cheminade pour une durée de 3 ans pour le suivi de l'élaboration du SCOT et une réflexion devra être menée pour caler le montage financier du poste.

Jacques Trichet réagit suite à cet exposé en rappelant que l'incertitude sur le maintien des postes est récurrente. Il souhaiterait que le Pays propose « plus de pérennité » pour garder les personnels. Cela devrait passer par un financement des postes par les Communautés de Communes si les élus estiment que la mission qu'ils assurent est nécessaire. Si la mission n'est plus jugée prioritaire, alors il faudrait passer par un licenciement, comme dans une entreprise.

Jacques Trichet estime que le Pays procède « à l'envers », à partir des financements, et non selon les enjeux auxquels se rattachent les missions.

Dorick Barillot indique que la difficulté du Pays est de ne pas avoir de ressources propres.

Simone Gendreau Donnefort rappelle que le Pays a fonctionné sur la base de missions et donc avec des chargés de mission non titulaires. De plus, le fait de ne pas installer les agents était un moyen d'amener de l'innovation. Elle pense que les missions du Pays se sont institutionnalisées.

Elle ajoute par ailleurs que le Pays a mis en place des politiques que les Communautés de Communes n'auraient pas menées seules.

Dorick Barillot rappelle que la Communauté de Communes à l'échelle du Pays n'a pas abouti, et qu'elle aurait été un support des politiques territoriales avec des moyens permettant certainement de mieux accompagner l'ingénierie.

C'est désormais l'équipe renouvelée après les élections municipales qui décidera.

Les propositions du bureau pour la reconduction des 4 postes reçoit un avis favorable des membres du comité syndical.

Projet de modification des statuts du Syndicat Mixte :

- Adhérents : le regroupement des Communautés de Communes du Lezayen, de Melle et des communes d'Exoudun, La Couarde et La Mothe St Héray, pour former la Communauté de Communes du Mellois, a reçu un avis favorable de la CDCI du 30 septembre dernier. Cette évolution conduit à diminuer le nombre d'adhérents de 5 à 4.

- Composition du comité syndical : Beaussais-Vitré, Exoudun, La Couarde, La Mothe St Héray.

La commune nouvelle Beaussais-Vitré et l'arrivée des 3 communes du canton de La Mothe St Héray conduisent à une évolution du nombre de :

* délégués syndicaux : -1 pour Beaussais-Vitré et +3 pour les 3 autres communes soit un comité syndical de $83 - 1 + 3 = 85$ délégués

* présidents de Communautés de Communes (membres de droit) : diminution de 5 à 4

* conseillers généraux (membres de droit) : +1 pour le canton de La Mothe St Héray soit 7 conseillers généraux

- L'étude des modalités de financement du Syndicat Mixte au vu de la récente réforme fiscale.

La TP (Taxe Professionnelle) a été remplacée en 2010 par plusieurs taxes directes locales dont la CFE (Cotisation Foncière des entreprises), la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises), la FPZ (Fiscalité Professionnelle de Zone), l'IFER (Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux), ...

La participation des Communautés de Communes au financement du Pays s'est faite en 2013 sur la base de la CFE en compensation de la TP. Cette compensation sera réinterrogée lors du Débat d'Orientations Budgétaires 2014.

Après échanges avec l'Association des Maires 79, il n'est pas nécessaire à ce jour de modifier les statuts du Syndicat Mixte pour prendre en compte les modifications ci-dessus. Celles liées aux adhérents, et à la composition du comité syndical et du conseil d'administration seront mécaniquement actées par un arrêté du Préfet suite à l'arrêté du même Préfet pour la création de la Communauté de Communes du Mellois.

Concernant le mode de financement du Syndicat Mixte, l'article 9-1 des statuts « Le financement du Syndicat Mixte » étant suffisamment large en parlant de fiscalité locale directe n'implique pas de modification pour envisager une assiette de calcul de la participation des Communautés de Communes au fonctionnement du Pays sur la CFE à laquelle pourrait s'ajouter la CVAE ou toute autre taxe locale qui remplace la TP. Cette décision sera néanmoins soumise au comité syndical lors du Débat d'Orientations Budgétaires.

Fonds européens - Réhabilitation et extension de la maison des jeunes à Melle – Subvention FEADER : demande d'avis

La commune de Melle accueille le siège social de nombreuses associations. Elle est régulièrement sollicitée par ces associations pour la location de salles et de lieux de stockage. Bien que dotée d'une dizaine de salles communales qu'elle met à disposition des associations, la commune peine à satisfaire à toutes les demandes qui ne cessent de croître. De plus, ces salles, bien qu'aux dimensions variées, ne sont pas adaptées pour la pratique de toutes les activités proposées ou souhaitées par les structures. Afin de résoudre ce problème, l'attention du conseil municipal s'est portée sur la Maison des jeunes, bâtiment des années 70 dont le lieu et la forme semblent être les plus propices à la création d'un pôle associatif et intergénérationnel.

La commune projette donc la réhabilitation et l'extension de la Maison des jeunes afin d'en faire un lieu d'accueil et de développement d'activités et services variés en direction d'un public communal et intercommunal. Ce projet de réhabilitation et d'extension aura pour objectifs de limiter les consommations d'énergie dans le bâtiment existant, de concevoir un bâtiment bioclimatique et d'utiliser des matériaux de construction écologiques en privilégiant les filières locales (exigence RT2012 existant et neuf).

Il est demandé au comité syndical de se prononcer sur l'intégration de ce projet dans la stratégie de développement du territoire afin que la municipalité puisse solliciter du FEADER pour cette opération.

Le quorum n'étant pas atteint, cette demande sera présentée au conseil d'administration du 28 novembre prochain.

Economie – circuits courts : avancement de l'opération d'approvisionnement des cantines en produits locaux et besoins de formation des personnels des cantines

Pour mémoire :

L'action concerne 12 collectivités pour 26 cantines dont 10 sur Cœur du Poitou. Cela correspond environ à 300 000 repas annuels dont 100 000 en Cœur du Poitou.

Le travail a permis d'élaborer une base de menus communs pour une approche des volumes et du type de matière première pour faire les commandes : grammage, conditionnement, livraison, ...

Les produits aujourd'hui concernés sont la viande de porc, les produits laitiers : yaourts et fromages (vache et chèvre), puis les lentilles plus ponctuellement.

Les commandes de légumes et volailles ont démarré.

Le choix est collectif mais les commandes sont faites par entité (elles ne sont pas groupées).

Les dates de livraison sont communes pour organiser une tournée des producteurs.

La prestation d'interface avec les producteurs est assurée par l'Épicerie Fermière, et la Mission Nutrition Alimentation continue de proposer des menus communs jusqu'au 31/12/2013.

Les approvisionnements en produits locaux (porc, bœuf, volailles, légumes, yaourts, fromages,..) se densifient donc. Des ajustements sont nécessaires sur la viande de bœuf car la prestation ne correspond pas aux critères définis. De nouvelles pistes d'approvisionnement sont à l'étude, notamment dans le cadre de RESALIS mais il faudra veiller à rationaliser les transports.

Il serait préférable de partir de l'action du Mellois pour se lier avec Résalis, ce lien devant apporter un plus.

Concernant l'atelier de transformation, il serait intéressant d'avancer dans la réflexion en lien avec la commission économique.

Par ailleurs, même s'il est difficile de mobiliser les producteurs, il est important de recenser les besoins du territoire comme appui au projet.

Et les producteurs devraient s'engager, y compris sur la gouvernance.

Comme le nombre de fournisseurs se développe, le temps de travail des cantinières est impacté par des tâches de réception des livraisons et de gestion des factures.

Un point de livraison unique et un moyen de redistribuer aux cantines pourraient être étudiés en liaison avec le projet de plate-forme de distribution, de stockage et de transformation alimentaire à l'ancienne laiterie de Lezay.

Marie-Emmanuelle Saintier exprime en effet ce besoin d'une plate-forme de distribution, de stockage, ...

Parallèlement, la problématique du remplacement ponctuel des personnels des cantines sur une majorité de sites scolaires, pourrait rejoindre un besoin en personnel pour l'atelier de transformation alimentaire et la gestion de la plate-forme. La création d'un Groupement d'Employeurs pourrait être étudié.

Information et relance des collectivités et Associations de Parents d'Elèves sur les formations pour le personnel des cantines

L'action est menée par le Syndicat Mixte, en collaboration avec le Comité de Bassin d'Emploi, pour la formation des personnels intervenants dans les cantines du Pays Mellois.

Cette formation s'adresse aux personnels des collectivités et des Associations des Parents d'Elèves du Pays Mellois en charge de la réalisation des repas des cantines.

Au cours de réunions organisées avec des élus, responsables et personnels des cantines, le Comité de Bassin d'Emploi est venu en appui pour identifier les besoins. Six thèmes ont été retenus :

élaboration de fiches techniques, ateliers culinaires, gestes et postures, sécurité, hygiène alimentaire/contrôle sanitaire, organisation du travail.

Un devis proposé par la Mission Nutrition Alimentation a été accepté et le 1^{er} module sur l'élaboration des fiches techniques se déroulera le 8 janvier 2014 pour 10 agents.

Un nouveau besoin en formation sur l'informatique de base va être affiné prochainement.

Professionalisation des agents des collectivités : repérage des besoins des collectivités pour l'accompagnement des personnels intervenant sur les temps périscolaires (sessions 2014)

Dans le cadre de la commission territoriale de formation présidée par la Région et animée par le Comité de Bassin d'Emploi, des besoins de formation avaient été identifiés pour les agents des collectivités qui interviennent pendant les temps de repas, de récréation ou les temps périscolaires. Deux sessions de formation ont eu lieu en 2012 et 2013 pour 79 agents d'une dizaine de collectivités. Le questionnaire initial auprès des collectivités avait révélé un besoin potentiel de formation pour 116 agents. Une relance auprès des collectivités va être faite pour identifier les besoins non encore satisfaits pour organiser de nouvelles sessions en 2014.

L'action menée à l'échelle du Pays donne entière satisfaction car elle est adaptée aux besoins des agents et des collectivités et s'organise en proximité.

Le bilan de 2013 a révélé de nouveaux besoins en animation auprès de groupes car ces personnels sont aujourd'hui sollicités pour accompagner les élèves dans les activités périscolaires liées à la réforme des rythmes scolaires.

Questions diverses

8 et 10 novembre 2013 : Forum médiation et patrimoine dont le thème 2013 est Mémoire et patrimoine, organisé par le Centre Régional Art Roman en partenariat avec l'Office de Tourisme du Pays Mellois

Le prochain comité syndical se tiendra le 19 décembre à Couture d'Argenson pour les orientations budgétaires.

La séance levée à 19h45.

Le Secrétaire de séance,

Marie-Emmanuelle SAINTIER.



Le Président,

**Syndicat Mixte d'Action
Pour l'Aménagement du
Pays Mellois**

2 Place Bujault - BP 67
79500 MELLE
Tél. 05 49 27 09 62

Dorick BARILLOT.



Missions du Syndicat Mixte à partir de 2014

Synthèse des groupes de travail du comité syndical du 19/09/13 et projection (missions et financements) Proposition du bureau du 11 octobre 2013

Les perspectives sont issues de la réflexion des élus du CS le 19/09/13. Certaines nécessiteront des précisions.

Les missions qui en découlent sont des propositions sur le plan technique.

Les financements prévisionnels sont hypothétiques du fait des partenariats Région et département dont on ne connaît pas les règles.

Les propositions en italique n'ont pas été exprimées par les élus et doivent donc être mises en débat.

Le Pays a-t-il un rôle dans les perspectives qui figurent en bleu ?

Les missions nouvelles (non assurées par l'équipe actuellement) apparaissent sur des cases jaunes.

Axes	Perspectives	Missions	Financements prévisionnels
Economie	Communication sur les atouts, les opportunités et les Zones d'Activités du territoire	Mise en œuvre d'une stratégie de communication et de marketing territorial	Contrat région Communautés de communes DSI ?
	Accompagnement global des porteurs de projets (emplois, conjoints, services à la famille,...)	Accompagnement des porteurs de projets	
	Maintien de l'existant : outils et tissu économique	Définition, mise en œuvre et suivi de dispositifs / outils	
	Continuité des projets en cours		
	Poursuite de la veille économique	Mise à jour permanente du diagnostic du tissu économique	
	Renforcement des partenariats avec les consulaires (transmission, création, reprise et développement)	Animation des acteurs économiques	
	Veille des projets : développement des réseaux internes et externes au territoire	Définition et mise en œuvre d'une stratégie pour attirer de nouveaux projets	
	Suivi des opportunités d'installation		
Adaptation au changement climatique	<i>Mise en œuvre du Plan Climat (qui prend fin le 31 août 2014).</i>	<i>Animation du Plan Climat et mise en œuvre d'actions</i>	
	Poursuite du dispositif ambassadeurs de l'énergie et renforcement par un guichet unique : ambassadeurs de l'énergie et EIE ; mise en place de journées de sensibilisation aux élus et particuliers ; travail auprès des artisans pour la réhabilitation des logements	Sensibilisation des habitants à la rénovation énergétique et aux éco-gestes; conseils sur les économies d'énergie. Mise en place et animation d'un guichet unique pour les habitants avec les organismes de conseil partenaires (EIE, ADIL, ANAH...).	Etat Région Europe
	Accompagnement des collectivités dans la rénovation énergétique des bâtiments publics (AMO – Assistance à Maîtrise d'Ouvrage), notamment pour la réponse à des appels à projets, ...	Assistance à Maîtrise d'Ouvrage	Europe Etat
	<i>Conseil en Energie Partagé</i>	<i>Accompagnement et conseils aux collectivités</i>	ADEME / Europe
Adaptation au changement climatique	Sensibilisation des élus et agents aux paysages et à la biodiversité (conservation et plantation des haies, « zéro phyto », ...)	Mise en place de formations, informations pour les élus et agents	Europe
	Amélioration de la mobilité des Mellois : création d'une « toile d'araignée » entre les chefs-lieux et Melle (lien avec réseau du CG) ; création d'aires de covoiturage et voies douces ; transport en commun entre Melle et Poitiers	Coordination et animation de la réflexion sur la mobilité	Région AP CG79
	Amélioration de la communication externe du territoire en prenant davantage appui sur la presse locale, les conseils communautaires	Définition et mise en place d'une stratégie de communication	
Services à la population	Mobilité des personnes * Développement d'une autre offre de transport collectif (mini-bus, transport à la demande, ...) * Incitation au covoiturage : communication (autre outil qu'internet), recyclage des aires de « point stop »	Coordination et animation de la réflexion sur la mobilité	Région AP CG79
	Accessibilité : programmation à venir des travaux suite aux diagnostics d'accessibilité des bâtiments publics : quel financement ?	Propriétaires de bâtiments	
	Accès aux soins : encourager la création d'un pôle d'urgences de proximité à l'hôpital local de Melle	Médiation / coordination pour la création du pôle	Etat, Région, AP CG79
	Réforme des rythmes scolaires : professionnalisation des agents en animation et mutualisation du personnel des collectivités ; formation d'animateurs (BAFA) dans les associations ; utilisation de salles adaptées aux activités périscolaires	Sur volet formation, prise de relais du CBE, et partenariat Pays comme relais d'information	
	Formation : identification des besoins et proposition de formations à la carte, en proximité	Mise en place de formations pour les agents (relais CBE)	CNFPT
	Mieux communiquer : nécessité d'une information attractive, concise. Exemple des ambassadrices de l'énergie comme vecteur efficace, au plus près de la population	Définition et mise en place d'une stratégie de communication	
	Maintien des personnes âgées et/ou handicapées à domicile : mutualisation des services d'aide à domicile, projets d'habitat groupés, logements adaptés avec loyers abordables, développement du commerce ambulancier	Coordination et animation de la réflexion sur la mutualisation des services Accompagnement des porteurs de projet	AP CG79 Région

Culture Tourisme Patrimoine	Création d'une entité et d'un projet commun entre l'OT, le PAH et le CRAR pour gagner en efficacité dans les actions et partager les compétences	Définition d'un projet commun tourisme – patrimoine pour plus de lisibilité	
Culture Tourisme Patrimoine	Amélioration de la communication	Définition et mise en place d'une stratégie de communication	
	Développement des usages TIC	Définition et mise en place d'une stratégie de communication	
	Suite à la réforme des rythmes scolaires : valorisation des savoirs-faire (Ecole de Musique, action éducative du PAH, théâtre, chorale, ...); coordination de l'action avec des personnes qualifiées	Pays : Information / communication par la mise en réseau CC et communes : renforcement du lien pour une meilleure information / communication	AP CG79
Tourisme	Rapprochement avec Niort – Marais poitevin pour la commercialisation et la promotion	OTPM	
	Capter les touristes de la côte en journée sur Zoodyssée	OTPM	
	Rattachement de l'action touristique au développement économique	Pays	
	Développement d'un bureau d'accueil itinérant	OTPM	
	Développement de la professionnalisation des hébergeurs (optimisation communication et accueil)	OTPM	
	Bornes : transfert des communautés de communes au Pays. Déplacement de celle de Brioux à Zoodyssée ?	Pays	
Patrimoine	Poursuite du Pays d'Art et d'Histoire	Mise en œuvre des actions du PAH	Etat Région CG
	<i>Poursuite du Centre Régional Art Roman</i>	<i>Mise en œuvre des actions du CRAR</i>	Région Communes
Action culturelle	Maintien de la proposition de médiation en amont des nuits romanes	Médiation en amont des nuits romanes	
	Ecole de Musique du Pays Mellois : développement des activités pour les rythmes scolaires	EMPM	
	Bibliothèques : renforcement de la communication sur ce réseau, développement du bénévolat associatif, renforcement du dialogue avec les écoles	Information / communication : faire savoir ce qui existe	
Usages numériques Usages numériques	Programmation culturelle : mise en place de l'itinérance des collections entre sites du Pays ; développement des capacités d'accueil dans les sites de passage ; Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine		
	Vulgarisation des usages numériques : Mobitic Ouverture à un plus large public (autres sites et communes en demande). Appui sur les initiatives locales (locaux/matériel) Faire appel à des prestataires externes (Sociétés de services locales avec impact sur le développement économique) ?	Coordination et animation du dispositif	AP CG79
	SIG : Besoin de réactiver cet outil qui sera une nécessité pour le SCOT et pour le droit des sols.	Mise à jour du SIG sur une base cadastrale ; capitalisation de données pour constituer le point 0 du diagnostic SCOT permettant le suivi des objectifs du SCOT	
Pays outil de mutualisation et de fédération	Besoin unanime d'avoir un technicien compétent sur les TIC en appui aux collectivités pour vulgariser ces sujets complexes auprès des élus, notamment sur le Haut Débit (instruction des dossiers, coordination de travaux pour la fibre optique)	Accompagnement et conseil des collectivités dans l'appropriation des TIC ; AMO auprès des collectivités ?	Europe Région AP CG79
	<u>Communication</u> : Avoir une communication uniforme de Pays vers les élus et citoyens. Avoir une information plus ciblée et plus synthétique	Définition et mise en place d'une stratégie de communication (cibles, outils, ...), en lien avec les communes et les CC, et redéfinition des outils actuels (sites internet, côté pays, magazines D4B).	
	<u>Services aux habitants</u> : * Organisation de permanences par pôle pour plus de lisibilité et de proximité avec les élus et citoyens : économie / insertion, patrimoine / tourisme, ... * Maintien du Point Transport * OT : Avoir des antennes locales coordonnées par l'Office de pôle * Associations « satellites » : renforcer leur accompagnement (plus de financement)	Animation du Point Transport	Région AP CG79
	SCOT : Lier la compétence droit du sol à la fiscalité (échelle CC) ? Ou compétence d'échelle Pays pour mutualiser l'ingénierie (manque de moyens et connaissance dans les communes), avoir plus d'équité et de neutralité	Elaboration du SCOT dans ses phases de diagnostic, de PADD et de DOO Instruction du droit du sol	Etat (suivi SCOT) Région et AP CG (études SCOT) Communes et/ou CC (droit du sol)
	<u>Développement des partenariats</u> : * Poursuite de la gestion des contrats au Pays * Mission du Pays pour accompagner les projets des CC (via partenariat CG et région)	Animation du programme LEADER Animation du contrat régional Réponse et suivi des appels à projets du CG	Europe Région AP CG79
Gouvernance et instances * Comités syndicaux : autre horaire (20h30?) et informations moins détaillées (ordres du jour et annexes) * Commissions thématiques : les ouvrir pour avoir des appuis d'expert (SCOT) * Conseil de développement : le réactiver			